



# Revue européenne de recherche en droits de l'Homme – n° 1

## Appel à contribution

---

### **Présentation de l'association**

Le R.E.R.D.H. (Réseau européen de recherche en droits de l'Homme) est une association créée par des doctorants de Limoges en 2009 et rassemble depuis des doctorants, des docteurs, des maîtres de conférences et des professeurs de différentes universités.

Le R.E.R.D.H. a une double mission : une mission d'accompagnement et une mission de recherche. Dans le cadre de sa mission de recherche, l'association organise tous les 18 mois un colloque. Depuis dix ans, six colloques ont eu lieu portant sur des thématiques originales et transversales : « Techniques et droits humains » en 2010, « Science-fiction et science juridique » en 2011, « Héroïsme et Droit » en 2013, « Le Droit au Bonheur » en 2014, « La Fraternité » en 2016 et « Pornographie et Droit » en 2017. Chacun des colloques du Réseau a fait l'objet d'une publication par des éditeurs spécialisés (LGDJ, Dalloz...). Il ambitionne également de développer et de diversifier cette activité de recherche par la création d'une revue juridique en ligne : **la Revue européenne de recherche en droits de l'Homme**.

### **Présentation de la revue**

La Revue européenne de recherche en droits de l'Homme aura pour objectif de s'intéresser **autant à l'actualité des droits fondamentaux qu'à leurs évolutions profondes**. Revue annuelle et en ligne, son contenu éditorial est déterminé par un comité éditorial intégrant les membres de l'association, soutenu par **un comité de lecture composé de professeurs et de**

**maîtres de conférence de tous horizons.** Chaque numéro consacrera un dossier portant sur un thème en particulier, choisi pour son intérêt scientifique et son originalité.

### **Présentation du numéro**

Son premier numéro, à paraître à la fin de l'été 2019, sera consacré aux évolutions des droits de l'Homme sur la décennie 2010 et s'intitulera : « **Dix ans de droits de l'Homme** ». Il s'interrogera sur les principales avancées ou régressions qu'ont connues les droits de l'Homme au cours des dix dernières années, que ce soit au regard du droit interne ou du droit international, européen notamment. La thématique générale de la revue permet aux contributeurs d'explorer tous les champs du droit, qu'il s'agisse de droit public ou privé, de droit positif, de théorie du droit ou d'histoire du droit, de questions de fond ou de procédure, sous réserve que leurs contributions aient un lien plus ou moins étroit avec les droits de l'Homme.

Le présent appel à contribution vise à recueillir des propositions **d'articles susceptibles de prendre place dans ce dossier.**

### **Conditions de soumission**

Les contributions devront être adressées **avant le 31 mai 2019** à l'adresse suivante : [fdse.rerdh@unilim.fr](mailto:fdse.rerdh@unilim.fr). Elles devront faire moins de 60.000 signes, espaces compris et notes de bas de page incluses et être rédigées en Times New Roman, taille 12 et interligne 1.5. Ces dernières devront être écrites dans la même police, en taille 10 et respecter la forme suivante : NOM Prénom, « Titre de l'article », Revue, Date, Page ou, pour les ouvrages : NOM Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Éditeur, Date, Page.

Les propositions reçues seront examinées par le comité de lecture de la revue **avant le 30 juin 2019** pour une publication en ligne en septembre 2019. L'envoi d'une proposition implique donc **l'exclusivité de la publication dans la Revue européenne de recherche en droits de l'Homme** jusqu'à un éventuel refus ou, à défaut, jusqu'au 30 juin 2019.

## **Composition du comité de lecture**

Jean-François BARBIERI, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université de Toulouse I - Capitole

Régis BISMUTH, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'École de droit de Sciences Po - Paris

Jérôme BOSSAN, MCF en droit privé et sciences criminelles à l'université de Poitiers

Nicolas CHIFFLOT, Professeur de droit public à l'université de Strasbourg

Isabelle DAURIAC, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université Paris-Descartes

Bruno DONDERO, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université de Paris I - Sorbonne

Christos GIANNOPOULOS, MCF en droit public à l'université de Strasbourg

Éric GOJOSSO, Professeur d'histoire du droit à l'université de Poitiers

Jacqueline HOAREAU, Professeur d'histoire du droit à l'université de Limoges

Walter JEAN-BAPTISTE, MCF en droit privé et sciences criminelles à l'université de Dijon

Marie-Eugénie LAPORTE-LEGEAIS, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université de Poitiers

Félicien LEMAIRE, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université d'Angers

Jean-Philippe LHERNOULD, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université de Poitiers

Jessica MAKOWIAK, Professeur de droit public à l'université de Limoges

Fabien MARCHADIER, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université de Poitiers

Pierre-Marie MARTIN, Professeur émérite de droit public à l'université de Toulouse I - Capitole

Wanda MASTOR, Professeur de droit public à l'université de Toulouse I - Capitole

Ludovic PAILLER MCF en droit privé et sciences criminelles à l'université de Lyon 3

Jacques PERICARD, Professeur d'histoire du droit à l'université de Limoges

Xavier PERROT, Professeur d'histoire du droit à l'université de Limoges

Julien RAYNAUD, MCF en droit privé et sciences criminelles à l'université de Limoges

Morgane REVERCHON-BILLOT, MCF en droit privé et sciences criminelles à l'université de Poitiers

Damien ROETS, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université de Limoges

Isabelle SAVARIT BOURGEOIS, Professeur droit privé et sciences criminelles à l'université de Poitiers

Éric SAVAUX, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université de Poitiers

Aurélia SCHAHMANECHE, Professeur de droit privé à l'université de Lyon II

Xavier SOUVIGNET, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université de Grenoble-Alpes

Lukasz STANKIEWICZ, Professeur de droit public à l'université de Limoges

Jean-Baptiste THIERRY, MCF en droit privé et sciences criminelles à l'université de Lorraine

Mathieu TOUZEIL-DIVINA, Professeur de droit public à l'université de Toulouse I - Capitole

Bernard VAREILLE, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université de Limoges

Orianne VERGARA, MCF en droit privé et sciences criminelles à l'université de Besançon